



FICHE PROGRAMME

2022-2023

ATELIER ART FLORAL

GIERES

MARDI DE 14H À 16H

Salle Suzanne Noël, rue des Palettes 38610 GIÈRES

DATE	THÈME	A APPORTER
04 octobre	“ Equinoxe ” Travail de prêles	Le support de l'année
15 novembre	“ Moisson fleurie ” Cornet de paille	Le support de l'année
13 décembre	“ Noël tressé ” Travail de tressage	Le support de l'année, j'amène une guirlande de 1m de mon choix
10 janvier	“ Élan futuriste ” Travail de feuilles	Le support de l'année
21 février	“ Face à face ”	Le support de l'année et deux miroirs de 10/10 CM
07 mars	“ Panier printanier ”	Le support de l'année
04 avril	“ Oeufs et reliefs ” Travail de sculpture.	Le support de l'année et 12 demi coquille d'oeufs
16 mai	“ Découverte des arts japonais ” Ikebana ou Kokedama	J'apporte le support de l'année pour l'Ikebana
06 juin	“ Transparence encagée ”	Le support de l'année

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

Matériel à apporter à chaque atelier :

Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ±1m x 1m, règle, agrafeuse + agrafes, cutter + lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour Le transport de vos compositions.

Inscriptions	Françoise CHATEL	06 17 10 63 22	mail fmp.chatel@orange.fr
Animateur Floriscola	Alain HERY	06 62 60 93 18	animefloral38@oobien.com
Responsable Floriscola	Commission activités	07 49 22 86 58 / 06 09 22 57 29	

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec vosre fiche d'inscription et vosre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
Support de l'année : 5 €	“ Nouveau support ” Par chèque séparé à régler lors du 1er atelier
Prix unitaire de l'atelier : 30 €	Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date du premier atelier, puis d'un atelier pour le ou les suivants. Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à ou à expédier à Floriscola 27, chemin de la Madeleine 38100 Grenoble	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.